

**Circonscription de
LIBOURNE 1**

<p>Nom et coordonnées des écoles : Ecole Primaire Publique Raoul Vergier de FRONTENAC Ecole Primaire Publique de Baigneaux Ecole Primaire Publique de Lugasson</p> <p>Communes : BAIGNEAUX – FRONTENAC - LUGASSON</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1^{ER} TRIMESTRE</p> <p>Date : mardi 16 octobre 2018, 18 heures, école de Frontenac</p>
---	---

Présents :

Présidente - (directrice d'école) : Mme Karine FARGES

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Jacques VANHUYSSSE

Equipe enseignante :	Mmes Anctil, Brouel, Callen, Chambron, Coché, Farges, Magnou
Les maires:	Mme Josette Mugron (Frontenac) – Mme Marie-Claude Reynaud (Cessac) – M. Jean-Pierre Larribaud (Baigneaux) – M. Michel Brun (Lugasson)
Le président du syndicat intercommunal :	M. Jérôme Coché
Les représentants des parents d'élèves :	Mmes Dufour, De Smedt, Caucimon, Platon, Eliautout, MM. Saillan, Lioteau

Excusées : Mmes Bonifait, Marrot, Pierre

Début du conseil d'école : 18 heures, école de Frontenac

Secrétaire de séance : Mme Jessica COCHE

1. Délibération pour un seul conseil d'école, au nom du RPI.

La délibération est adoptée avec voix pour, 0 contre, 0 abstention(s).

2. Résultats des élections

Frontenac : 168 inscrits – 64 votants, 24 bulletins nuls, 40 suffrages exprimés soient 38,10%

Baigneaux : 80% suffrages exprimés

Lugasson : 44 inscrits – 27 votants – 6 nuls – 21 exprimés, 61,36%

Candidats élus à l'école de Frontenac : Mmes Caucimon, De Smedt, Eliautout J., Platon et Pierre, M. Saillan

Candidats élus à Lugasson : Mmes Pierre et Dumora

Candidats élus à Baigneaux : Mme Dufour, M.Lioteau

Dates des prochains conseils d'écoles : mardi 12 février 2019, Baigneaux, 18h00 et mardi 4 juin, Lugasson, 18 heures. (Dates données à titre indicatif, mais qui peuvent être modifiées.)

3. Effectifs, classes :

PS : 18 MS : 24

GS : 20 CP/CE2 : 23 (15 + 8)

CE1 : 22

CE2/CM1 : 23 (13 +10)

CM1/CM2 : 21 (9 + 12)

TOTAL : 151

4. Prévisions :

3 ans : 19 enfants

MS :18

GS :24

CP : 20

CE1 : 15

CE2 : 22

CM1 : 21

CM2 : 19

TOTAL : 158

Merci à chaque commune de veiller à renseigner les demandes faites tout au long de l'année avec précision et réactivité.

I) FONCTIONNEMENT DES ECOLES

5. Adoption du règlement intérieur

Pas de changement notable hormis le fait qu'il est désormais fait mention de l'interdiction de fumer aux abords de l'école, et devant le portail.

Mme le maire de Frontenac prendra un arrêté dans ce sens.

M. Saillan demande si l'interdiction peut s'étendre au personnel de l'Entente Pédagogique. Une discussion s'engage quant à la liberté de chacun, de ce que dit la loi. Un espace voué aux fumeurs sera créé pour assurer le respect des règles de l'école, côté personnel.

6. Charte de la Laïcité – présentation

Un affichage extérieur pourrait être aménagé.

7. Bilan des coopératives scolaires au 16 octobre 2018 :

Baigneaux : sera précisé ultérieurement en raison du congé maternité de Mme Lefer

Frontenac : solde 7454,54€ (Mmes Anctil et Coché, mandataires cette année)

Lugasson : solde 2610,41€

8. Service Civique

L'école de Frontenac a été autorisée à procéder au recrutement de deux jeunes en Service Civique. L'information a été relayée par les mairies du RPI en direction des jeunes.

Deux candidates dont une qui n'a pas encore donné sa réponse.

9. Sécurité :

Frontenac : premier exercice d'évacuation réalisé le jeudi 26 septembre 2018. Toutes les classes ont évacué les locaux, en 1'17 vers la cour de l'école.

Un exercice dit de confinement sera fait à la rentrée.

Baigneaux : exercice réalisé

Lugasson : exercice incendie réalisé

A noter : l'école de Frontenac dispose désormais de plans d'évacuation aux normes

II) COMMUNICATION

10. Les outils actuels continueront d'être privilégiés :

- Cahier de liaison entre enseignantes et parents

- Idem entre parents et directrices, avec le recours possible aux mails et au téléphone, bien sûr.

- Les parents peuvent s'adresser aux mairies par tous les moyens qui leur semblent utiles et efficaces.

III) PROJETS ET VIE DES ECOLES

a) Axes généraux

Projets ERASMUS +

Un nouveau projet Erasmus démarre cette année, pour deux ans. Il réunit des écoles de Finlande (Porvoo), Italie (Uggiano La Chiesa), Grèce (Aghios Nikolaos), et Allemagne (Sprendlingen). Ce projet est centré sur le sport et l'alimentation. Il durera deux ans.

Le précédent projet quant à lui, se terminera en juin 2019.

Des élèves partiront en avril 2019 en Espagne (Tomelloso) dans le cadre du premier projet, d'autres partiront en Finlande dans le cadre du second, vraisemblablement en mai 2019.

b) Présentation des manuels en lien avec le projet d'écoles

Cette présentation est faite, dans chaque classe, par l'enseignante, au cours de la réunion dite de rentrée.

c) Projets de classe en lien avec le projet d'écoles

Trois classes de Frontenac sont inscrites dans le projet Comités de lecture : il s'agit de diffuser des livres choisis sur le secteur de la circonscription par les médiathèques et bibliothèques, auprès des familles, pour une découverte hors école. Une fiche de synthèse accompagne le livre. Elle est facultative. Les classes engagées devront en mai 2019 concevoir un projet artistique en lien avec l'un des livres de la sélection.

Les classes dans le dispositif : MS, CP et CE1.

Les classes maternelles reprennent le projet bibliothèque en conduisant les deux classes de PS et MS à la bibliothèque de Targon environ 5 fois au cours de l'année scolaire.

Ces mêmes classes sont inscrites dans le projet départemental Ecole & Cinéma. Deux courts-métrages sont au programme, au cinéma de Créon. (février et mai 2019)

Les classes de GS et de CE iront à la médiathèque de Sauveterre de Guyenne.

Enfin, des sorties seront organisées dans chaque classe pour aller au cinéma, au concert, et voir des expositions tout au long de l'année.

La course ELA est organisée vendredi 19 octobre avec toutes les classes élémentaires.

Un projet en lien avec les Classes Citadines est prévu à Bordeaux entre les classes de Baigneaux et Lugasson.

d) Accueil périscolaire

Horaires d'accueil : à partir de 7 heures le matin jusqu'à 8h50, pendant la pause-déjeuner et jusqu'à 18h30.

L'entrée se fait par un portillon, et la zone est sécurisée. Le contrôle visuel est fait par le personnel.

Deux personnes assurent la surveillance et la sécurité.

Le stationnement avec 51 places de parking semble satisfaisant.

IV) PARCOURS DE L'ÉLÈVE

a) RASED

Rappels Il y a 3 professionnels au sein du RASED : psychologue scolaire, Maîtresse G (fait intégrer les comportements/postures d'élèves et intervient plus volontiers en maternelle) et Maîtresse E (prévient les difficultés d'apprentissage, à partir de la GS, fait confronter les enfants à leur processus de réflexion pour faire évoluer ce processus).

b) Objectifs et actions cycle 3

Le cycle de la consolidation des acquis du cycle et préparation au collège.

Mais rappel le cycle 3 comprend la classe de Sixième. Une vraie continuité est construite au travers des actions de la liaison Ecole/Collège. Il y a 3 réunions dans l'année. En 2017/2018, un professeur d'anglais est venu dans la classe de Baigneaux. Cette année, le lien avec un professeur n'est pas encore formalisé. La visite du collège en fin d'année contribue aussi à rassurer les élèves.

V) MAIRIES

- M. Coché annonce le prochain équipement numérique de l'école de Lugasson, et le remplacement des menuiseries. Pas encore d'échéance précise.
L'école de Baigneaux devrait être équipée en numérique aux vacances de Noël.
Des aides ont commencé à intervenir (DETR et Conseil Départemental).
L'enveloppe budgétaire nécessaire pour l'école de Frontenac n'est pas encore suffisante pour boucler le projet de Frontenac.
TBI ou VPI et ordinateurs tablettes sont inscrits dans le projet pour Frontenac, où aucun matériel n'est disponible actuellement.
- Facturation cantine et garderie. Un premier temps imaginée en faisant transiter les enveloppes via les cahiers de liaison, l'idée a été abandonnée, notamment parce que la loi

l'interdit au motif qu'une entité administrative ne peut pas se dégager de sa responsabilité en matière d'argent public et de recouvrement auprès des enfants de l'école.

- L'Entente Pédagogique a souhaité adresser les factures par mail, pour éviter un coût autour de 130€ par mois en cas de courrier postal. Sinon, un prélèvement peut être mis en place.

VI) Questions des parents d'élèves

- Le prix du ticket de cantine ? demande M. Lioteau

Pas de changement, répond M. Coché. 2,20€. Mais, à terme, une augmentation est vraisemblable.

- Zone de protection entre potelets et cour de l'école, aménagée ?, demande M. Saillan.

Oui, en novembre prochain. Des arbres seront plantés et des arbustes. (C'est la commune de Frontenac qui en assure le financement.)

- Félicitations et remerciements apportés par les parents d'élèves quant à l'aménagement récent de l'aire de jeux à proximité du site de la falaise.

- Aux abords de l'école, est-ce que l'entretien peut être fait avec un outil type rotofil, plutôt qu'en recourant à des produits désherbants ?, demande M. Saillan.

Mme Mugron répond qu'un désherbant autorisé continuera d'être utilisé.

M. Saillan propose de venir avec le matériel et d'assurer l'entretien de la zone, hors désherbant.

- Concernant la cantine scolaire, Mme Caucimon souhaite exprimer sa satisfaction en voyant les menus évoluer vers une volonté de faire découvrir de nouvelles saveurs. La récente Semaine du Goût a semblé positive, répond M. Coché en indiquant que l'Entente Pédagogique a permis au nouveau cuisinier de disposer d'un budget légèrement élargi pour aller vers plus de créativité.

Mme Caucimon souhaite pouvoir prendre un repas à la cantine. Accord de M. Coché.

Les repas continueront d'évoluer vers des produits frais, des produits bio et des circuits courts.

Les élus s'accordent sur une même perspective.

Les produits bio sont difficiles à trouver à proximité de nos communes, dit Mme Mugron. Mais si on travaille avec un producteur local, c'est déjà un pas important.

Mme Mugron invite les parents d'élèves à exprimer, par écrit, leurs motifs de satisfaction quant aux services du nouveau cuisinier.

La CDC a mis en place un PAT qui sera bientôt présenté aux CDC, mais le problème le plus immédiat est de trouver des terres agricoles alentour, explique M. Brun.

La ZAE du Targonnais (5 ha dont maréchage) a été agrandie de 3 ha, mais la part laissée à la création d'entreprises agricoles viables et suffisantes pour faire face à la demande qui va être grandissante, n'est pas encore définitivement fixée. (M. Brun)

La réflexion des politiques s'étend jusqu'aux portes de Bordeaux pour créer une offre globale et cohérente.

Le conseil d'écoles se termine à 19h55.

Fin du conseil d'école :

Prochain conseil d'école aura lieu le : mardi 12 février 2019, à Baigneaux, le troisième conseil d'école aura lieu le mardi 4 juin 2019, à Lugasson.

Fait à Frontenac, le 16 octobre 2018

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance,